

Tunis, le 15 décembre 2023
Affaire suivie par : Adil Raïs/Cyril Morée

**Ambassade de France en Tunisie
Service économique de Tunisie**

Relations économiques bilatérales avec la Tunisie

La France entretient avec la Tunisie des relations commerciales et financières privilégiées. Elle est de loin son premier client, absorbant 24% des exportations tunisiennes en 2022, et un investisseur de premier plan. Le caractère intra-branche de nos échanges commerciaux, structurellement déficitaires (- 1,3 Md EUR en 2022), témoigne de l'intégration de la Tunisie dans les chaînes de valeur de nos entreprises. Au cours des 11 premiers mois de l'année 2023, la France est redevenue le premier partenaire commercial de la Tunisie (en montant d'échanges de biens), après avoir laissé cette place à l'Italie en 2022. La France subit des pertes tendancielle de parts de marché dans le pays et a perdu sa place de 1^{er} fournisseur au profit de l'Italie depuis 2017. La France reste le premier pourvoyeur d'IDE, avec plus du tiers des flux entrants ces dernières années, porteurs de projets créateurs d'emplois (4 931 emplois créés en 2022), malgré une baisse des flux entrants récente en raison des incertitudes politiques et économiques.

1. Nos relations commerciales sont denses mais déséquilibrées et notre part de marché s'érode

La France est un partenaire commercial stratégique pour la Tunisie. **Les échanges bilatéraux de biens, déficitaires pour la France depuis 2014, ont atteint un plus haut historique en 2022 avec 8,9 Md€ (3,8 Md€ d'exportations et 5,1 Md€ d'importations). Le déficit commercial pour la France s'établit ainsi à 1,3 Md€ en 2022, et cette tendance se confirme au cours des 8 premiers mois de l'année 2023 (-1,17 Md€).** La France représente le principal excédent commercial bilatéral pour la Tunisie. **La France, qui absorbe près du quart de ses exportations, est de loin le 1^{er} client de la Tunisie.** A l'inverse, la Tunisie représente un partenaire commercial modeste pour la France (0,7% de nos échanges commerciaux en 2022). Avec **16,3 points de part de marché en moins entre 2000 (26,3%) et 2022 (10%), la France a perdu en 2017 sa place de 1^{er} fournisseur de la Tunisie au profit de l'Italie (14,4% en 2022).** Ce recul se fait notamment au profit des pays émergents comme la Chine (part de 10,4% en 2022), la Turquie (6%) et l'Algérie (5,6%).

La structure sectorielle comparable des importations et exportations témoigne d'un commerce intégré intra-firmes prononcé entre maisons mères (en France) et filiales (en Tunisie) et de l'intégration des chaînes de valeur industrielles.

Trois secteurs - équipements mécaniques, électriques et informatiques ; textile et habillement ; équipements de transport - représentent 58% de nos exportations et 77% de nos importations. Les équipements mécaniques, électriques et informatiques représentent un tiers des échanges (32,8% en 2022). Leur poids dans nos importations s'accroît (de 20% en 2005 à 35,1% en 2022), renforçant le déficit sectoriel (exportations de 1,1 Md EUR et importations de 1,8 Md EUR en 2022). Ce déséquilibre des échanges s'observe aussi pour **les équipements de transport** (512 M EUR d'exportations en 2022, soit 13,5% du total, et 774 M EUR d'importations soit 15,2% du total, contre seulement 9% en 2005). Enfin, **les échanges dans le textile et l'habillement** (exportations de 572 M EUR soit 15% du total et 1,4 Md EUR d'importations soit 27% du total) sont également très déficitaires, la part de ce secteur connaissant un déclin tendanciel (45% de nos importations en 2005, 27% actuellement) face à la concurrence asiatique.

Après le choc de la crise Covid en 2020, le redressement de nos échanges en 2021 s'est amplifié en 2022 pour désormais dépasser leur niveau pré-crise. **Les échanges bilatéraux, qui avaient chuté de 20% en 2020, ont rebondi de 17,1% en 2021 puis de 21,9% en 2022** bénéficiant d'une reprise aussi bien des exportations (+23,6%) que des importations françaises (+19,2%). La hausse des importations a été tirée aussi bien par le rebond dans le secteur textile-habillement (1 363 M EUR, +22,6%) que par les équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques (1 786 M EUR, +16,7%) et les équipements de transports (773 MEUR ; +30,9%). Les exportations françaises sont soutenues entre autres par le secteur des transports (512 MEUR ; +78,2%) mais également par la multiplication par 6 de nos exportations de produits agricoles de 31 à 173 MEUR dans un contexte de pénuries et d'explosion des prix des céréales.

Le regain actuel de protectionnisme obère cependant les perspectives de plus grande ouverture commerciale. Lors de son adhésion à l'OMC en 1995, la Tunisie a signé un Accord d'association avec l'UE visant à éliminer progressivement les tarifs douaniers sur les échanges de produits manufacturés. Si les droits de douane ont fortement baissé sur longue période, **la Tunisie maintient encore nombre de barrières non tarifaires qui limitent l'accès au marché tunisien des produits européens.** Le commerce des services et les investissements européens sont également entravés par de nombreux obstacles. **Les négociations entamées avec l'UE en 2016 sur un Accord de Libre-Echange Complet et**

Approfondi (ALECA) sont au point mort et l'approche commerciale plus protectionniste des autorités n'augure pas de leur reprise à brève échéance. La hausse des droits de douanes décidée en 2018 sur une large gamme de produits a encore été accentuée dans la loi de finance 2022¹. De nouvelles restrictions techniques à l'importation sont entrées en vigueur en octobre 2022 pour 130 biens jugés non essentiels, qui imposent désormais, en plus du contrôle technique existant, un contrôle *préalable* à l'importation, exigeant notamment aux importateurs de s'approvisionner directement auprès des usines productrices étrangères. Pour compléter le dispositif de contrôle, un organe de défense commerciale a été créé auprès du ministère du commerce.

2. La France reste le principal investisseur étranger en Tunisie

Le montant des IDE et des implantations témoigne d'une présence significative et diversifiée des entreprises françaises en Tunisie. Le **stock d'IDE français en Tunisie est évalué à 1,9 Mds EUR** en 2021 (données Banque de France) réparti notamment entre les services financiers (1/4 du stock d'IDE en 2018), les activités immobilières (plus d'1/5^e), ainsi que le secteur de l'automobile et autres matériels de transport (12%). Selon l'Agence Tunisienne pour les Investissements Etrangers (FIPA), la France serait le **2^e investisseur étranger en Tunisie en termes de stocks** d'IDE (16,8%) après les Emirats arabes unis (21,2%) **et le 1^{er} en 2022 en termes de flux** (hors énergie) **avec plus du tiers des flux entrants** (618 M TND soit 180M€ soit 36% du total). La FIPA comptabilise 1 400 entreprises à capitaux français qui emploieraient 150 000 personnes. En 2022, 215 projets d'investissement, essentiellement d'extension de sites existants, ont permis de créer 3 944 emplois selon la FIPA. La Tunisie ne représente cependant qu'une part minimale du stock total d'IDE français à l'étranger (0,15% en 2022).

Au-delà de l'atonie conjoncturelle actuelle, le manque de visibilité sur la politique économique et le calendrier des réformes sont préjudiciables à l'environnement des affaires et au développement des investissements étrangers. Au-delà de l'étroitesse du marché tunisien, les investisseurs sont confrontés à de nombreux obstacles de nature administrative et logistique, ainsi qu'à la corruption, l'économie de rente, l'instabilité sociale et les dysfonctionnements institutionnels. Nombre d'entreprises françaises font part ces derniers mois d'une dégradation de l'environnement des affaires, en lien avec le contexte politique intérieur et international. Pour autant, comme l'indique une enquête réalisée par le SER sur la contribution des entreprises françaises à l'économie tunisienne, les entreprises françaises en Tunisie maintiennent une dynamique de croissance et contribuent positivement à l'économie tunisienne en termes de transferts de technologie et de montée en gamme, d'emplois, de qualification du personnel et de développement durable.

L'attractivité de la Tunisie auprès des entreprises françaises reste très dépendante du régime d'exemption accordé aux entreprises exportatrices. Les 3/4 des exportations tunisiennes sont assurées par 4% des entreprises bénéficiant du régime préférentiel « off-shore » (entreprises totalement exportatrices). **80% des entreprises étrangères et l'essentiel des françaises, spécialisées dans des activités de sous-traitance ou de fabrication d'intrants, sont placées sous ce régime** (cf. annexes). Elles bénéficient à ce titre de certains avantages tels que des exemptions aux contrôles des change (notamment pour les sociétés « non résidentes » dont au moins 66% du capital est détenu par des non-résidents), l'exonération de droits sur les intrants incorporés à la production, des facilitations pour l'emploi d'expatriés, des primes d'investissement, l'allègement des formalités administratives d'implantation. **Les autorités tunisiennes ont cependant supprimé progressivement à partir du 1^{er} janvier 2019 le taux d'IS préférentiel de 10%, tout en réduisant le taux général de 25 à 15%, appliqué désormais aux entreprises exportatrices.** Cette réforme, demandée par l'UE conformément aux standards OCDE de lutte contre la concurrence fiscale déloyale, a permis à la Tunisie de sortir en mars 2019 de la liste « grise » de l'UE relative aux juridictions non coopératives.

La progression des investissements tunisiens en France témoigne aussi de la bonne attractivité de la France. Les stocks d'IDE tunisiens en France (560 M EUR en 2021, +5% sur un an) progressent depuis 2014 (107 M EUR). Les principaux investisseurs tunisiens sont les groupes PEC (plasturgie), El Badr, Vermeg (logiciels bancaires), Poulina etc. **En 2022, la Tunisie est pour la 2^e année consécutive le 1^{er} investisseur africain en France** en termes de projets (22) et le 2^e en termes de création d'emplois (267), derrière le Maroc, **et le 15^e mondial en 2021** selon Business France.

¹ En particulier hausse des droits de 20 à 30/36% sur les biens de consommation en 2018 ; puis droits passés de 20, 30 ou 36% à 43% ou 50% sur une liste initiale de 1335 de produits en 2022. Si les importations européennes de biens industriels, couverts par l'ALECA, devraient être épargnés, la France serait la première exposée à cette hausse sur les produits agricoles (30 des 45 MEUR d'importations européennes potentiellement concernées selon la DUE).

ANNEXES

Figure 1 : Echanges commerciaux bilatéraux entre la France et la Tunisie

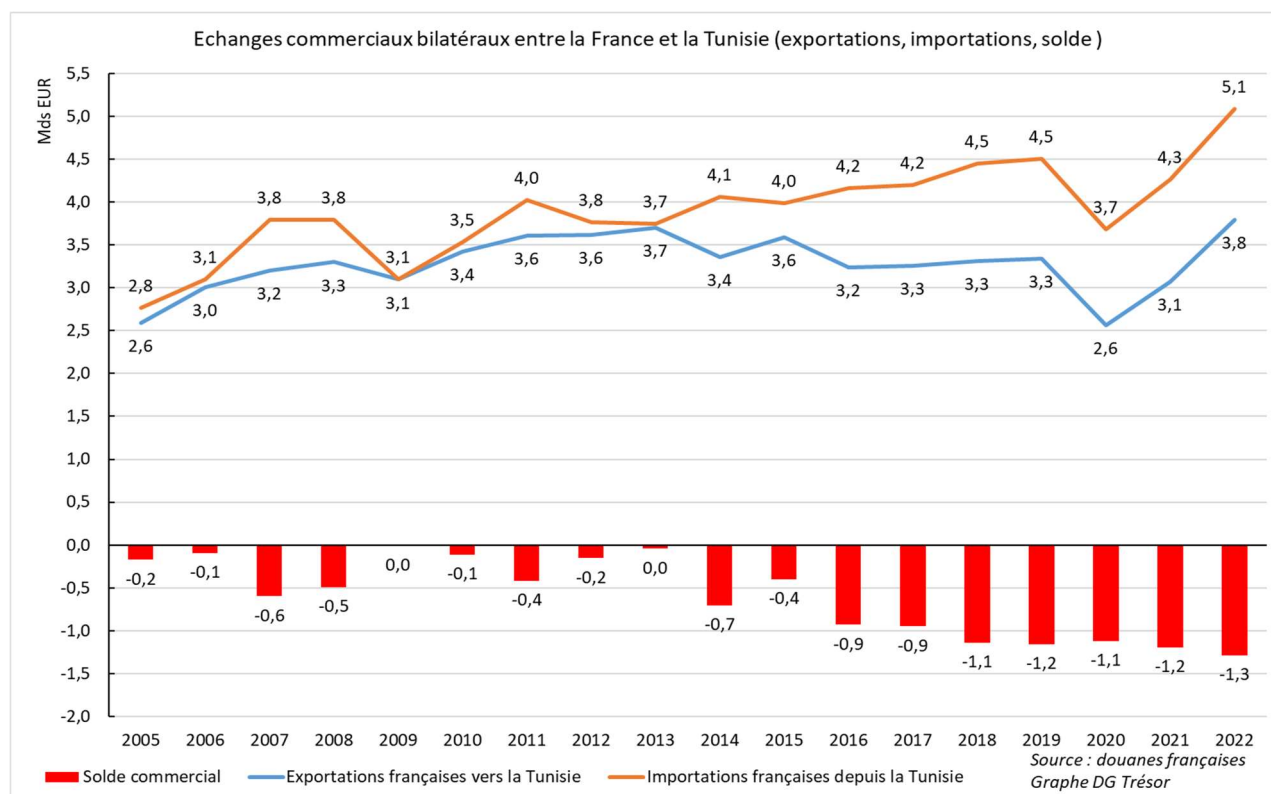
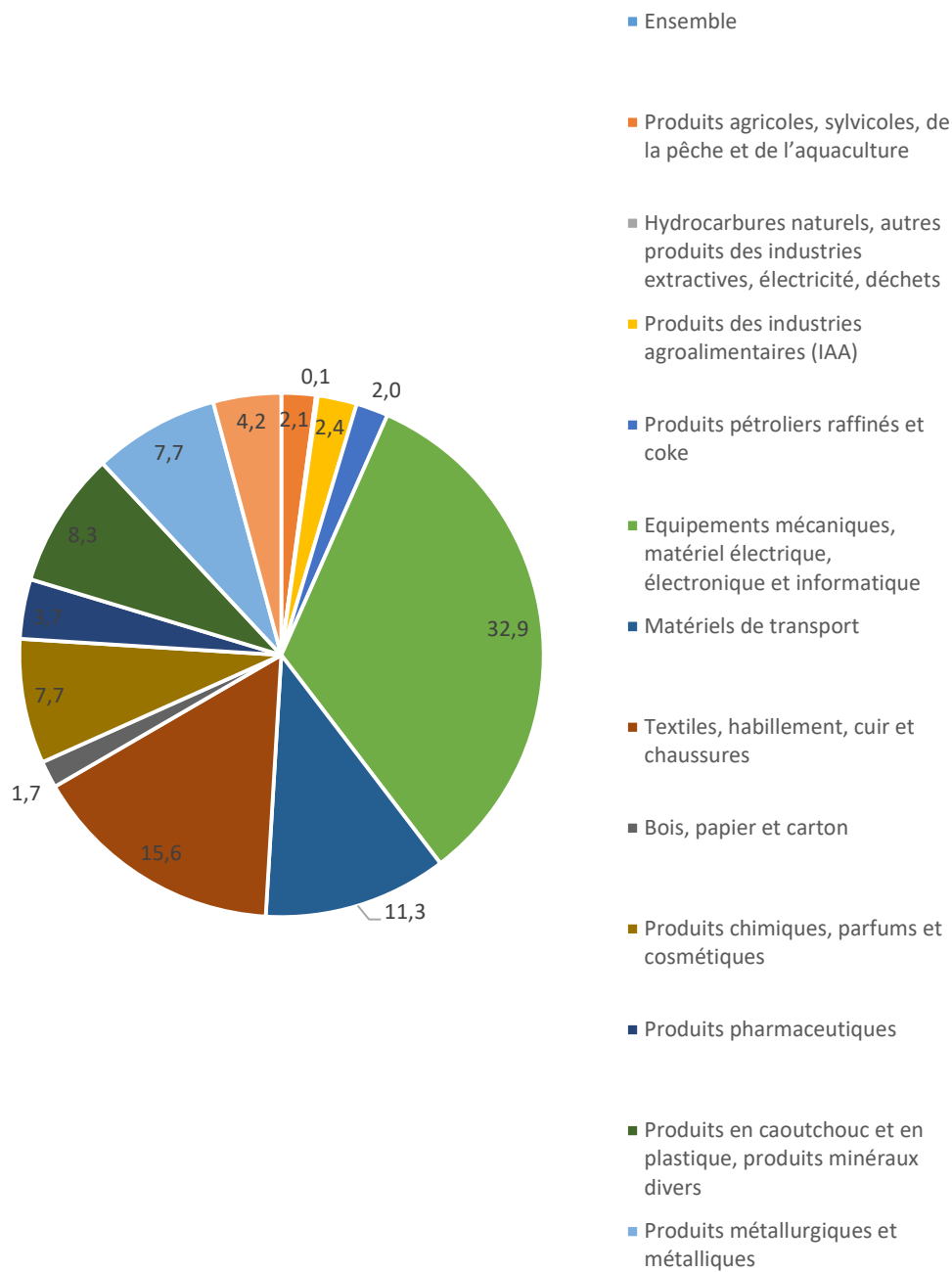


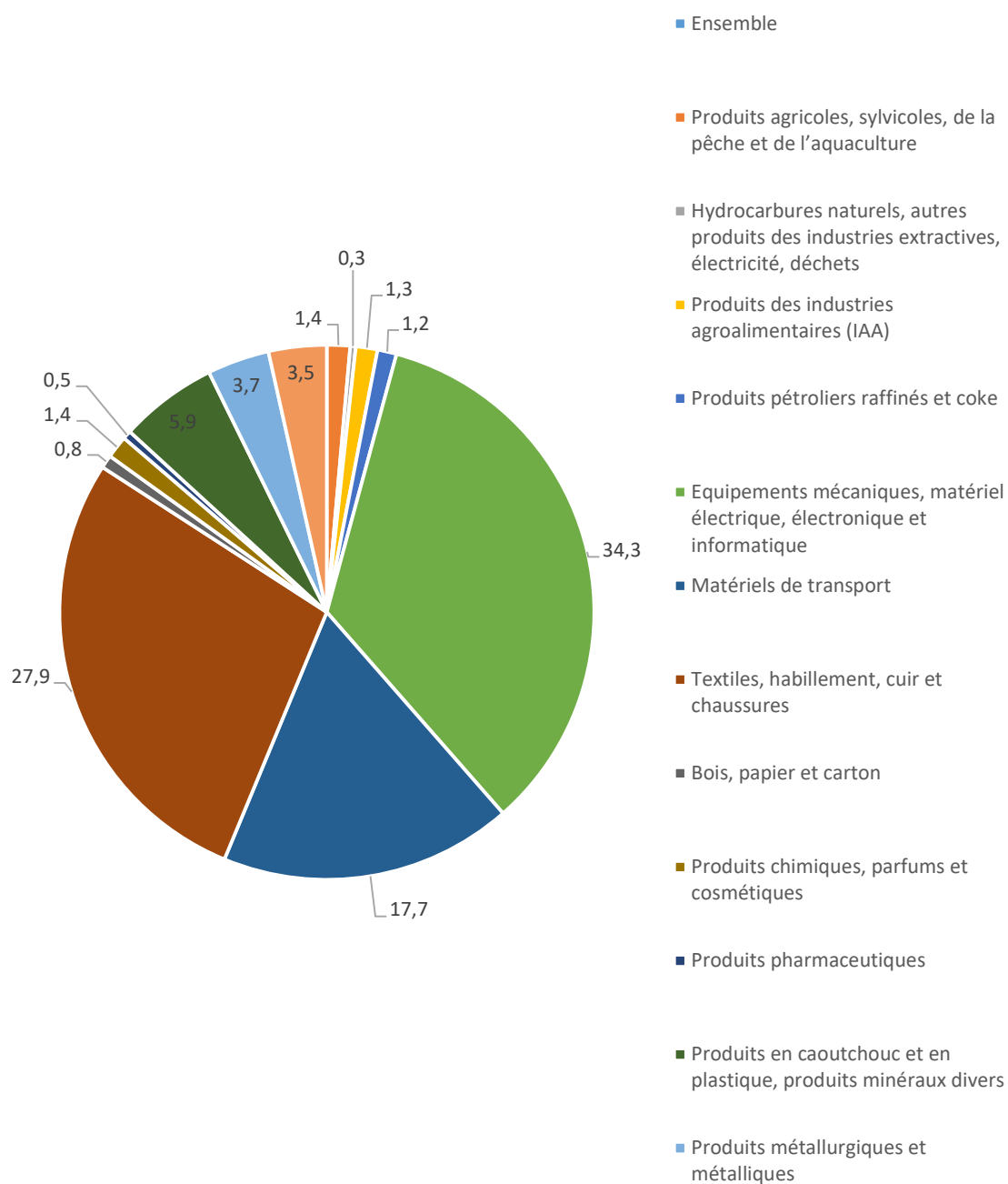
Figure 2 : Evolution sectorielle des échanges bilatéraux

Evolution récente en A17 et A38 - euros Source : Douanes	Exportations FAB			Importations CAF			Solde	
	2021	2022	évolution %	2021	2022	évolution %	2021	2022
Ensemble	3 071 671 861	3 795 907 866	23,6	4 263 197 894	5 082 923 526	19,2	-1 191 526 033	-1 287 015 660
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	31 717 343	173 022 514	445,5	62 235 468	68 697 453	10,4	-30 518 125	104 325 061
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	3 185 655	3 105 235	-2,5	113 106 497	73 357 555	-35,1	-109 920 842	-70 252 320
Hydrocarbures naturels et autres produits des industries	2 746 951	2 776 949	1,1	100 061 407	62 049 155	-38,0	-97 314 456	-59 272 206
Électricité et gaz manufacturé	0	0		0	0		0	0
Déchets industriels et ménagers	438 704	328 286	-25,2	13 045 090	11 308 400	-13,3	-12 606 386	-10 980 114
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	66 570 370	70 089 526	5,3	83 434 327	107 171 399	28,5	-16 863 957	-37 081 873
Produits pétroliers raffinés et coke	140 367 972	159 989 035	14,0	59 736 542	76 395 576	27,9	80 631 430	83 593 459
Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	1 030 746 011	1 121 016 143	8,8	1 530 149 077	1 786 216 792	16,7	-499 403 066	-665 200 649
Produits informatiques, électroniques et optiques	329 631 380	343 982 012	4,4	762 562 860	940 455 666	23,3	-432 931 480	-596 473 654
Équipements électriques et ménagers	486 524 022	554 491 339	14,0	660 149 236	729 875 887	10,6	-173 625 214	-175 384 548
Machines industrielles et agricoles, machines diverses	214 590 609	222 542 792	3,7	107 436 981	115 885 239	7,9	107 153 628	106 657 553
Matériels de transport	287 564 321	512 465 366	78,2	590 756 832	773 508 728	30,9	-303 192 511	-261 043 362
Autres produits industriels	1 501 405 230	1 746 785 097	16,3	1 821 940 986	2 194 834 066	20,5	-320 535 756	-448 048 969
Textiles, habillement, cuir et chaussures	477 374 066	571 985 934	19,8	1 111 575 538	1 362 658 376	22,6	-634 201 472	-790 672 442
Bois, papier et carton	53 160 654	77 687 150	46,1	32 985 624	48 454 749	46,9	20 175 030	29 232 401
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	230 940 499	267 210 487	15,7	40 114 156	76 903 352	91,7	190 826 343	190 307 135
Produits pharmaceutiques	132 233 538	124 602 428	-5,8	17 083 836	25 986 005	52,1	115 149 702	98 616 423
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux	273 827 005	300 549 921	9,8	298 230 300	323 850 695	8,6	-24 403 295	-23 300 774
Produits métallurgiques et métalliques	212 494 452	268 416 632	26,3	161 330 787	191 727 751	18,8	51 163 665	76 688 881
Produits manufacturés divers	121 375 016	136 332 545	12,3	160 620 745	165 253 138	2,9	-39 245 729	-28 920 593
Produits divers	10 114 959	9 434 950	-6,7	1 838 165	2 741 957	49,2	8 276 794	6 692 993
Produits de l'édition et de la communication	9 955 723	9 216 910	-7,4	1 526 442	2 640 339	73,0	8 429 281	6 576 571
Plans et dessins techniques ; plaques et films photographiques	4 629	15 410	232,9	2 491	0	-100,0	2 138	15 410
Objets d'art, d'antiquité et de collection	154 607	202 630	31,1	309 232	101 618	-67,1	-154 625	101 012
Cheveux bruts	0	0		0	0		0	0

Ventilation sectorielle des exportations (%) vers la Tunisie - 8 premiers mois 2023

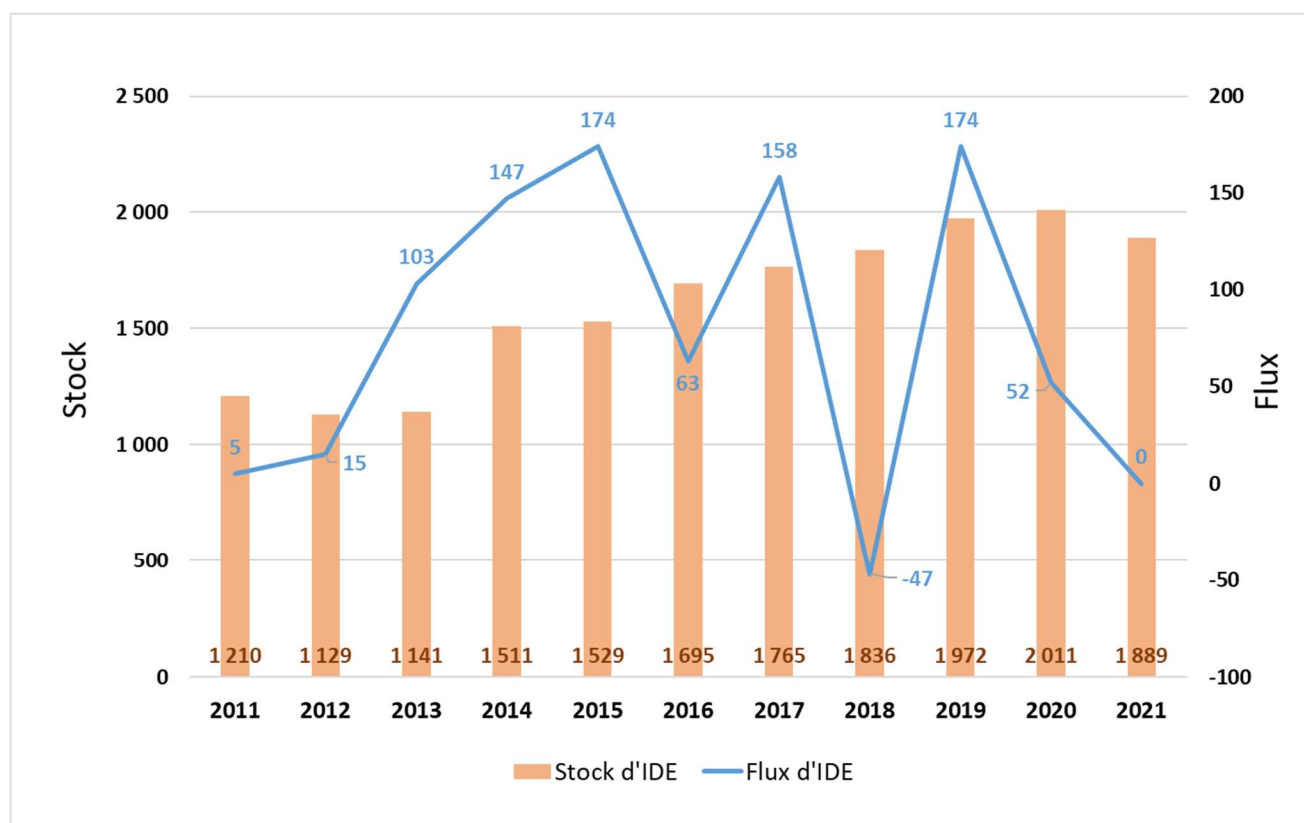


Ventilation sectorielle des importations (%) depuis la Tunisie - 8 premiers mois 2023



Source douanes françaises

Figure 5 : Evolution des flux et stocks d'IDE français en Tunisie (M EUR)



Source banque de France

Figure 6 : Liste des principales sociétés françaises dans le secteur « offshore » tunisien

Numérique	Automobile	Industrie électronique	Aéronautique	Textile
Altran Tunisie	Lacroix Electronics	SITEM - filiale de SOMFY	Safran	Damartex - Damart
Talan Tunisie	Cipi-Actia/ARDIA	TIS Circuits (filiale de ALL Circuits)	Stelia Aerospace- Airbus Atlantic	Fasitex - Marck
Sagemcom	Asteelflash	Timelec (filiale de Socomec)	Hutchinson	Proxy - Décathlon
Téléperformance	Faurecia	Sagemcom	SEA Latelec - Latécoère	Isalys - Lejaby
Vocalcom	Valeo		Figeac Aero Tunisie	DMD Confection
Sofrecom	Prysmian			Kidiliz group (ex groupe Zannier)
	Bontaz Centre			BIC
	Plastivaloire			Wicmic